

COMMUNICATION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HE ET ESA)

Décision de juin 2025

Les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts affiliées au SEGEC ont été interpellées à propos de la situation dramatique survenant actuellement à Gaza. Une attitude en cohérence avec leur Projet pédagogique, social et culturel et leur Projet pédagogique et artistique est demandée. Les événements récents et l'évocation d'un possible génocide confirment la nécessité d'un positionnement de nos Hautes Écoles et Ecoles Supérieures des Arts. Les inquiétudes exprimées rejoignent celles portées par nos divers Organes d'Administration.

Engagement des Hautes Ecoles et des Ecoles Supérieures des Arts

Face à cette situation et, de façon générale face à tout conflit, les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts affiliées au SEGEC prennent les engagements suivants :

1. Favoriser des collaborations institutionnelles et autres qui soient respectueuses des droits humains et refuser toute collaboration avec des instances qui ont des pratiques contraires aux droits humains.
Un comité d'éthique sera mis en place afin d'analyser nos collaborations institutionnelles.
2. Soutenir activement les initiatives visant à faire respecter le droit international et les résolutions de l'ONU ainsi que les décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) et de la Cour pénale internationale (CPI).
3. Promouvoir, en son sein, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux du droit international et des droits humains.
4. Encourager, en son sein, les initiatives de solidarité et de soutien humanitaire – pour aider les populations touchées.
5. Encourager la réflexion collective sur le rôle de l'éducation dans la prévention des conflits et dans la promotion des valeurs de paix et de justice.

Les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts affiliées au SEGEC réaffirment ainsi leur attachement aux valeurs universelles de paix, de justice et de respect des droits humains, et s'engagent à contribuer, à leur échelle, à la promotion et au respect du droit international.

Les Pouvoirs organisateurs encouragent les membres du personnel à créer les conditions d'information et de formation nécessaires pour que les étudiants puissent développer les outils intellectuels indispensables pour se forger une opinion personnelle objectivement construite et étayée.

A l'instar de toutes les universités de Belgique, les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts affiliées au SEGEC jugent que tenir le gouvernement d'Israël pour responsable de violations persistantes des droits humains n'est pas une position idéologique mais une exigence morale et juridique.